

OUVERTURE DE LA 180<sup>e</sup> RÉUNION DE LA CONFÉRENCE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'ALGÉRIE  
**L'OPEP EXAMINE SON ACCORD  
DE LIMITATION DE PRODUCTION**

Page 16

**BILAN CORONA**

**L'ALGÉRIE  
REPASSE SOUS  
LA BARRE  
DES 1.000 CAS  
EN 24 HEURES**

Page 3

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4142 | Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**AFFAIRE DU GROUPE CONDOR**

**CINQ ANS DE  
PRISON FERME  
CONTRE  
OUYAHIA  
ET SELLAL**

Page 16

**MODIFICATIONS DU PLAN DE CONFINEMENT**

**LES PRINCIPALES  
MESURES**

Page 3

EN ALGÉRIE  
**32.000 PERSONNES  
VIVENT AVEC LE VIH/SIDA**

Page 5



**VACCIN ANTI-COVID  
DJERAD MET  
EN PLACE DEUX  
TASK FORCE**

Page 4

**LE MARASME PREND  
DE L'AMPLEUR  
LE FRONT  
SOCIAL  
EN ÉBULLITION**

Page 3



15

clubs de ligue 1 concernés par l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

66

forages bientôt mis en service dans la wilaya de Boumerdès.

95

milliards de centimes à recouvrer par l'ADE de Médéa.

## Vers la reprise des compétitions de cyclisme ?

La reprise des compétitions de cyclisme a été un des principaux points abordés lors de la séance de travail entre le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAC), Kheireddine Barbari et le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Sid-Ali Khaldi. Outre la reprise des compétitions, Kheireddine Barbari a fait savoir sur sa page Facebook que la tutelle avait donné mardi son accord pour "la prise en charge des récompenses des cyclistes en suspens depuis 2016". Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du capitaine de la sélection nationale Youcef Reguigui, le président de la Fédération algérienne de cyclisme a fait une présentation des prochaines compétitions internationales prévues en Algérie, à savoir le Tour d'Algérie, le Grand-Prix d'Alger, la Coupe d'Afrique de cyclisme sur route à Oran en octobre 2021 et enfin le Championnat d'Afrique de VTT. La séance de travail s'est conclue par l'octroi de subventions destinées à la préparation des athlètes qualifiés et qualifiables pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2022.



## Découverte de deux gazelles rares à Tissemsilt



Deux gazelles de l'espèce rare "gazelle atlantique", ont été découvertes dans la commune de Ammari dépendant de la

wilaya de Tissemsilt, a appris à l'APS auprès de la conservation des forêts. Le chef de service protection de la faune et de la flore, Amar Ould Amara, a en effet indiqué, à l'APS, qu'une gazelle atlantique femelle a été découverte morte mardi soir et une autre - mâle - a été retrouvée coincée dans une clôture au niveau d'une zone reculée dans la commune d'Ammari. Les éléments de la conservation des forêts, en compagnie d'agents de la Protection civile, sont intervenus pour délivrer l'animal. La même source a fait savoir que les deux gazelles ont été transportées vers la maison du Parc national de cèdre dans la commune de Theniet el-Had pour prodiguer les soins nécessaires à l'animal blessé et momifier celui décédé pour les besoins de la recherche. M. Amar Ould Amara a souligné en outre que "les endroits de prédilection des troupeaux de gazelles dans la wilaya ont été repérés dans les communes de Layoune, Ouled-Bessam, Ammari ainsi qu'à Maâcem.

## 2.500 arbustes plantée à Saïda

L'Office national d'assainissement (Ona) a initié, à Saïda, l'opération de plantation de 2.500 arbustes dans l'objectif de renforcer la ceinture verte. L'opération, menée dans la région de Sfid (commune de Sid-Ahmed), a été marquée par la mise en terre d'arbres de pins d'Alep connu pour sa résistance à la désertification sur une superficie de 4 hectares, avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, d'agents de la conservation des forêts et des représentants de la société civile. Le directeur régional de l'Ona de Saïda, Abdelaziz Belkhamis, a indiqué, à l'APS, que "l'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la bande verte dans le tronçon s'étendant de Saïda à El Bayadh". Il soulignera que "l'office a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de l'opération qui vise à régénérer le couvert végétal dans cette région et par conséquent préserver l'environnement et l'écosystème". A rappeler que 83.000 arbustes de pins d'Alep ont été plantés la semaine dernière dans les forêts de Sid-Ahmed Zegga à Saïda et de Tazgalt à Ouled-Khaled.

D  
I  
X  
I  
L  
T

## ABDELAZIZ DJERAD

"Je me félicite des efforts et initiatives entrepris pour éradiquer toute forme de violence faite aux femmes dans notre société."

## Un cerf vole le fusil d'un... chasseur et s'enfuit avec

Drôle d'appel à témoins lancé par la police tchèque mardi 24 novembre. Les autorités ont en effet indiqué qu'elles recherchaient un fusil "heureusement déchargé" et volé à un chasseur par un cerf la semaine dernière. L'animal s'est enfui avec un fusil coincé dans ses bois lors d'une chasse près de la ville de Horni Plana, dans le sud-ouest du pays. Le cerf a été surpris par un chien. Il s'est levé et s'est précipité sur le chasseur, passant devant lui et déchirant la manche gauche de sa veste.

Le fusil suspendu à l'épaule gauche du chasseur, heureusement déchargé, a glissé sur les bois du cerf et a disparu avec l'animal.

## Il arrache à mains nues son chiot des mâchoires d'un... alligator

Un retraité de 74 ans a affronté les mâchoires d'un alligator pour sauver son chiot.

"Nous étions juste en train de marcher près de l'étang et il est sorti de l'eau comme un missile. Je n'avais jamais pensé qu'un alligator puisse être aussi rapide. C'était si rapide", a rapporté M. Wilbanks.

Wilbanks.

D'après lui, c'est l'adrénaline ou l'instinct qui l'a poussé à se jeter sans réfléchir dans l'étang. Lui faire rouvrir les mâchoires a été extrêmement difficile.

Sauvé d'une mort certaine, l'épagneul avait une blessure au ventre et va mieux après un passage au cabinet vétérinaire.

MODIFICATIONS DU PLAN DE CONFINEMENT

# Les principales mesures

*L'Algérie a apporté lundi des modifications à son plan de confinement, en prolongeant le couvre-feu nocturne, et en autorisant la reprise des vols domestiques et la réouverture des mosquées de plus de 500 places.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le gouvernement a décidé ce lundi de prolonger le couvre-feu imposé à 34 wilayas du pays, dont Alger, pour une durée de 15 jours à compter de ce mercredi 2 décembre, tandis que les vols intérieurs reprendront à partir du 6 décembre prochain, ont annoncé les services du Premier ministre dans un communiqué. Ce couvre-feu nocturne de 20h à 5h a été étendu à 2 nouvelles wilayas : Mostaganem et El-Tarf.

Les 34 wilayas concernées : Adrar, Laghouat, Oum el-Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj-Bou-Arréridj, Boumerdes, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El-Oued, Khenchela, Souk-Ahras Tipaza et Aïn-Témouchent.

14 wilayas ne sont pas concernées par le couvre-feu, à savoir Chlef, Béchar, Tammanrasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, El-Bayadh, Mila, Aïn-Defla, Naâma, Ghardaïa et Relizane.

"Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination", a précisé le communiqué.

Le Premier ministre a également annoncé ce lundi la levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domes-

tique à compter du dimanche 6 décembre prochain. La mesure concerne la totalité des dessertes dans les wilayas du sud du pays ainsi que 50 % des vols desservant les wilayas du nord de l'Algérie, dans un premier temps.

"La levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique demeure tributaire de la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus", selon le communiqué.

Les compagnies nationales Air Algérie et Tassili Airlines sont "chargées de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport".

## Levée des restrictions dans les mosquées

Le gouvernement a aussi décidé d'alléger les mesures de restrictions ciblant les mosquées, autorisant désormais la réouverture des mosquées de plus de 500 fidèles au lieu de 1.000 jusqu'à présent.

"En continuité de la démarche d'ouverture des mosquées de manière graduelle, progressive et contrôlée, observée par les pouvoirs publics, il est décidé l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du coronavirus", indique le communiqué, relevant "une bonne application des mesures de prévention et de protection et une discipline exemplaire des citoyens qui ont veillé constamment au respect de toutes les mesures barrières".

## Mesures ciblant les activités commerciales

En outre, le gouvernement a décidé de prolonger la fermeture des marchés de vente des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national, et ce pour une durée de 15 jours. Les salles



omnisports et les salles de sport ; les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages ; les maisons de jeunes ainsi que les centres culturels situés dans les 34 wilayas concernées par le couvre-feu continueront également à être fermés pour une durée de 15 jours supplémentaires.

Il a également été décidé par le gouvernement de prolonger pour une durée de 15 jours les fermetures précoces d'un certain nombre d'activités commerciales à partir de 15h dans les 34 wilayas concernées par les mesures de couvre-feu.

Les activités concernées sont les commerces des appareils électroménagers, d'articles ménagers et de décoration, de literies et tissus d'ameublement d'articles de sport de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure ainsi que les pâtisseries et confiseries. De même que les cafés, restaurations et fast-food qui sont également concernés par l'obligation de fermer à partir de 15h en sus de limiter leurs activités uniquement à la vente à emporter.

Le gouvernement rappelle enfin la "mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières, lesquels constituent des facteurs de propagation de l'épidémie." Il rappelle aussi "l'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions".

R. R.

## L'Algérie repasse sous la barre des 1.000 cas en 24 heures

Plus de deux semaines après avoir franchi la barre symbolique des 1.000 cas positifs quotidiens de Covid-19, l'Algérie est repassée sous ce seuil symbolique, hier lundi, avec 978 nouvelles contaminations recensées ces dernières 24 heures.

Avant-hier dimanche, 1.009 nouveaux cas positifs quotidiens de coronavirus avaient été enregistrés en 24 heures en Algérie contre 1.044 cas samedi et 1.085 nouveaux cas vendredi.

Au total, 83.199 personnes ont été officiellement diagnostiquées positives au Covid-19 depuis le début de l'épidémie dans le pays en février dernier en Algérie.

Pour les décès du Covid-19, le bilan s'est de nouveau alourdi, avec 21 décès déplorés ces dernières 24 heures, portant à 2.431 le total des morts provoqués par la maladie en Algérie. Alors que 46 patients Covid-19 sont en soins intensifs dans les hôpitaux, le nombre de guérison a augmenté de 605 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures, portant le total à 53.809.

R. N.

## LE MARASME PREND DE L'AMPLEUR

# Le Front social en ébullition

PAR KAMEL HAMED

La crise sanitaire, que traverse l'Algérie à l'instar de l'ensemble des pays du monde, a eu certainement nombre d'incidences sur le fonctionnement des entreprises et des organismes et autres institutions publiques. Le gouvernement vient de décider de mener une enquête approfondie pour cerner les conséquences de la pandémie sur l'économie nationale. A l'évidence cette pandémie planétaire a fragilisé de nombreuses catégories sociales accentuant la précarité déjà par trop visible. Et il n'y a pas que les franges fragilisées, notamment les journaliers, qui ont des appréhensions par rapport à cette situation. Car d'autres catégories sociales, pourtant un tant soit peu mieux loties, ont fait montre de leur inquiétude. Le front social est en effet en ébullition. Ce n'est pas encore l'explosion, mais il y a des prémices qui ne trompent pas quant aux craintes de larges

franges de la société sur leur pouvoir d'achat, mais aussi sur les conséquences de la pandémie et les mesures à prendre pour éviter la Covid-19. Ce d'autant que ces derniers temps l'on assiste à la montée du nombre de cas ou ce que d'aucuns ont qualifié de deuxième vague.

Pour l'heure c'est essentiellement dans le secteur de l'Éducation nationale que se cristallise l'essentiel de cette grogne qui menace d'aller crescendo et de faire, surtout, tache d'huile. La grève initiée par l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) est sans doute aucun un indice révélateur de la colère qui ne cesse de monter dans le secteur de l'Éducation nationale. Ce syndicat a centré ses revendications sur la question de la pandémie.

Ainsi il a revendiqué, à juste titre d'ailleurs, l'application du protocole sanitaire, en raison du manque de produits désinfectants et de moyens de prévention contre le coronavi-

rus enregistré au niveau de certains établissements.

En somme de nombreux établissements font fi de ce protocole sanitaire faute de moyens à leur disposition. Une situation qui fait craindre le pire et les enseignants ont tiré la sonnette d'alarme en revendiquant la garantie des moyens nécessaires au bon déroulement des cours dans le strict respect du protocole sanitaire. Mais l'UNPEF ne s'est pas limité à cette revendication puisque d'autres doléances se sont greffées à la plateforme de revendications. Il en est ainsi du dossier récurrent de la médecine du travail ainsi que la nécessité de prendre en charge les enseignants qui exercent en dehors de leurs wilayas.

L'Intersyndicale de l'Éducation a aussi brandi la menace de grève et le mois de décembre risque d'être chaud dans ce secteur sensible. Les chauffeurs de taxi ont, eux aussi, exprimés leur dépit en organisant plu-

sieurs mouvements de débrayage pour sensibiliser les pouvoirs publics sur leur situation. Certains ne travaillent pas depuis les mois de mars et le début de la pandémie car les pouvoirs publics en ont décidé ainsi avec l'entrée en vigueur du confinement et des mesures de prévention pour éviter la propagation du Covid-19. Une très longue période pour les chauffeurs de taxi particulièrement ceux qui sont dans le transport interwilayas. Leur colère est d'autant plus grande que certains n'ont même pas bénéficié de la somme de 30.000 dinars promise par les pouvoirs publics pour atténuer les effets de cette longue inactivité. En tout cas les pouvoirs publics sont largement interpellés et se doivent d'agir avec célérité s'ils ne veulent pas que la situation s'envenime davantage dans un proche avenir.

K. H

## CONSEQUENCE DE LA PANDEMIE SANITAIRE Des entreprises dans la tourmente

L'effet dévastateur de la pandémie du coronavirus sur l'économie nationale est indéniable. Presque neuf mois après son apparition en Algérie la Covid-19 est en effet en train de causer d'incommensurables dégâts à l'économie nationale. Jusqu'à présent les autorités n'ont pas fait de bilan exhaustif à même d'indiquer avec exactitude les conséquences de cette pandémie. Mais l'on sait que des entreprises dans la tourmente et que des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus ce qui, incontestablement, va gonfler les effectifs des chômeurs. Il ne pouvait pas en être autrement étant donné que l'activité économique tourne presque au ralenti dans de nombreux secteurs alors que dans d'autres c'est la paralysie totale et ce depuis de longs mois déjà. Cette déplorable situation a plongé de nombreuses entreprises dans le désarroi total. C'est notamment le cas des entreprises dont les activités sont à l'arrêt depuis le début de la pandémie. Et les mesures draconiennes prises par les pouvoirs publics en vue d'endiguer la pandémie. La compagnie nationale de navigation aérienne (Air Algérie) et la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) sont dans ce registre précisément. Ces deux entreprises traversent il est vrai les pires crises depuis leur création. Il ne peut en être autrement étant donné que leurs activités sont presque à l'arrêt. Suite à l'arrêt des vols domestiques et internationaux, après la fermeture des frontières décidée par les pouvoirs publics, Air Algérie est carrément dans le rouge. La situation est identique à la SNTF où le transport ferroviaire des voyageurs est lui aussi à l'arrêt. Cette situation qui dure depuis des mois a suscité, en toute logique, l'inquiétude des travailleurs qui n'ont pas manqué de l'exprimer par le biais des syndicats. A Air Algérie deux syndicats ont en effet tiré la sonnette d'alarme. La montée au créneau du Syndicat des pilotes, le SPLA, et du Syndicat affilié à l'UGTA, atteste, s'il en était encore besoin, du climat social qui règne dans cette importante entreprise nationale où les travailleurs craignent par-dessus tout la perte de leurs emplois. On comprend mieux pourquoi dans leur communiqué commun les deux syndicats ont demandé la reprise des vols domestiques et internationaux. En précisant bien que cette mesure est la seule à même de sauver l'entreprise dont les avions sont cloués au sol depuis le mois de mars dernier. Il faut dire que depuis cette période Air Algérie a juste maintenu son activité cargo ainsi que quelques vols de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger. Ces derniers vols, estiment les deux syndicats, sont "à perte" et ne sont pas donc rentables. Les deux syndicats ont mis en avant le fait que la plupart des entreprises de navigation aérienne ont repris leur activité et ne comprennent pas pourquoi Air Algérie n'en fait pas de même, demandant alors expressément la réouverture des frontières fermées par les pouvoirs publics. La Covid-19 fait aussi des siennes à la SNTF où les travailleurs, qui réclamaient une prime relative à la pandémie, se sont vu signifier une fin de non recevoir de la compagnie. A l'adresse des travailleurs la direction générale de la SNTF a rappelé le sacrifice financier en mettant en exergue le fait que l'activité de l'entreprise est à l'arrêt depuis le mois de mars engendrant des pertes inestimables pour une entreprise dont la situation financière est déjà peu reluisante.

K.H.

## VACCIN ANTI-CORONAVIRUS

# Djerad met en place deux "task force"

*Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, dimanche, un Conseil interministériel consacré à l'évaluation de la situation épidémiologique liée à l'épidémie du coronavirus (Covid-19) ainsi que les dispositions à prendre en prévision de l'acquisition du vaccin anti-Covid.*

PAR RACIM NIDAL

C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Ont pris part à cette réunion les ministres en charge de l'Intérieur, des Transports, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de la Réforme hospitalière ainsi que le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Cette réunion a permis d'étudier "l'évolution de la situation épidémiologique ainsi que le dispositif sanitaire adapté mis en place au niveau des structures hospitalières et la mobilisation des moyens et ressources supplémentaires pour faire face à l'augmentation récente du nombre de patients", précise le communiqué.

Par ailleurs, il a été examiné "la question d'acquisition du vaccin anti-Covid, notamment à la lumière des avancées réalisées au titre de la phase de développement et d'expérimentation de ce produit par plusieurs laboratoires pharmaceutiques", ajoute la même source.

A ce titre, le Premier ministre a rappelé "l'engagement du président de la République à acquérir le vaccin anti-Covid au profit de nos citoyens dans les meilleurs délais", tout en indiquant que "le choix du produit, qui revient en premier lieu à l'autorité sanitaire, doit impérativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficier de l'agrément de

l'Organisation mondiale de la santé".

### Mise en place de 2 "task force"

En outre, il a souligné que cette question "revêt la plus grande priorité pour les pouvoirs publics qui mobiliseront tous les moyens financiers et matériels dans ce cadre". Aussi, le Premier ministre a demandé "la mise en place d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi que son stockage et sa distribution". C'est ainsi qu'il a été décidé la mise en place de deux "task force" : la première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de "proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre ainsi que la prépa-



ration du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination".

La seconde "task force", présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de "préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin", conclut le communiqué.

R. N.

Dr BEKKAT BERKANI :

## "Le vaccin anti-Covid sera distribué gratuitement en Algérie"

Le membre du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de la Covid-19 en Algérie, le docteur Mohamed Bekkat Berkani a révélé, hier, que le vaccin contre le coronavirus sera distribué gratuitement en Algérie. Intervenant à la radio chaîne 3, le docteur Berkani a, en réponse à une question à savoir si le vaccin contre le virus sera gratuit, affirmé : "Oui, il sera distribué gratuitement aux citoyens". Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de la Covid-19 en Algérie a critiqué la situation de la Caisse d'assurance sociale, laquelle, selon lui, n'a pas pu faire d'efforts face à la situation sanitaire, comme la question de l'indemnisation pour la détection du virus. D'autre part, le docteur Berkani a souligné que "l'adoption d'un passeport de santé, tel qu'il est utilisé dans le monde entier, afin de permettre la circulation entre les pays, est liée à son adoption par l'Organisation mondiale de la santé". Dimanche soir, le gouvernement a annoncé la mise en place de deux comités pour assurer tous les aspects de l'acquisition du vaccin anti-corona et de sa distribution à son arrivée en Algérie.

R. N.

## Une enquête pour évaluer l'impact économique de la crise sanitaire

Une enquête destinée à évaluer les impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur "les entreprises et les ménages sera lancée fin décembre et dont les premiers résultats seront disponibles courant janvier prochain", a indiqué hier sur les ondes de la Radio nationale le ministre délégué chargé de la Prospective, Mohamed-Cherif Belmihoub.

Il a fait savoir que l'enquête sera lancée fin décembre en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le

développement (Pnud) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA), afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et sur les ménages algériens.

Cette enquête "concernera un échantillon de 15.000 ménages et 15.000 entreprises. Ses premiers résultats sont attendus courant janvier", a précisé M. Belmihoub.

Il a rappelé qu'une première "évaluation des impacts de la crise sanitaire a été déjà avancée lors de la rencontre présidée par le

Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, et qui a permis la création d'une commission de sauvegarde chargée de prendre en charge les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale".

Cette première évaluation empirique ne permet, selon Belmihoub, pas d'avoir une appréciation pointue et au plus prêt de cet impact pour que des mesures soient prises par les autorités

R. N.

## REPRISE DU TRANSPORT FERROVIAIRE

# Les précisions de la SNTF

La Société nationale des transports ferroviaires SNTF a apporté hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, des précisions concernant la reprise de son activité à partir du 15 décembre prochain.

La SNTF a indiqué que certains médias nationaux et des réseaux sociaux ont rapporté que la société était prête à reprendre les activités de transport de passagers à partir du 15 décembre prochain, sur la base d'une correspondance interne du responsable du transport de voyageurs de la SNTF, adressée à tous les services compétents dans le but de préparer les rames aptes à circuler dans de bonnes condi-

tions, tout en respectant les mesures de protection contre le coronavirus. A cet égard, la SNTF précise que la correspondance précitée indique également que ces consignes interviennent "en cas de décision éventuelle de retour des trains de voyageurs, notamment le transport des étudiants universitaires".

La SNTF rappelle que la décision de reprendre la circulation des trains est soumise à la décision des pouvoirs publics, sur la base de l'évaluation du Comité scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie Covid-19 en Algérie.

Par ailleurs, ces précisions de la SNTF interviennent suite aux déclarations du directeur de la formation au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djamel Boukasasta, qui a annoncé, dans un enregistrement à la Radio nationale, que des contacts sont en cours pour prendre en charge le problème du transport des étudiants.

A ce propos, il a indiqué qu'"une réunion a été récemment organisée avec le directeur général de la SNTF afin d'étudier les moyens de résoudre le problème du transport des étudiants"

R. N.

EN ALGÉRIE

# 32.000 personnes vivent avec le VIH-Sida

*A fin juin 2020, il a été recensé 32.000 personnes vivant avec le VIH/Sida et sous traitement en Algérie, dont 31.000 adultes âgés de 15 ans et plus, selon les données du ministère de la Santé et d'Onusida.*

PAR RAYAN NASSIM

**D**ans une note conceptuelle diffusée la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, reprise par l'agence officielle APS, le ministère de la Santé relève "le caractère ambitieux" des objectifs du Plan national stratégique (PNS) IST/VIH/sida, pour la période 2020-2024, et convie "tous les acteurs de la riposte nationale à prendre, dès à présent, la mesure du défi opérationnel" que représente la mise en œuvre dudit plan, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19. C'est pourquoi, cette célébration, à travers une journée d'information prévue aujourd'hui mardi au siège du ministère de la Santé, mais aussi des actions au niveau national, est placée sous le slogan "Pendant la Covid-19, assurer les soins et le traitement du VIH est la responsabilité de tous". L'objectif, précise la même source, étant de rappeler qu'"un défi d'une telle ampleur ne peut être surmonté qu'en instaurant une solidarité mondiale, en acceptant notre responsabilité partagée et en mobilisant une riposte qui n'oublie personne". Tout en soulignant que ce défi peut être relevé, les rédacteurs de la note tiennent à rappeler que "dès le début de l'épidémie de l'infection VIH/Sida, l'Algérie s'est investie dans la riposte de façon volontariste et déterminée, à travers un engagement politique, régulièrement réaffirmé et traduit par un financement conséquent". Un financement, est-il ajouté, qui "garantit à titre gratuit et universel toutes les prestations médicales, y compris le traitement anti-retroviral



(ARV) pour tous, ainsi qu'une approche participative et multisectorielle impliquant les acteurs gouvernementaux, la société civile et les partenaires au développement". A ce titre, l'Algérie s'est dotée d'un nouveau PNS, le 5<sup>e</sup> du genre, et développé depuis 2002 dans le cadre du processus de planification stratégique axé sur les résultats préconisés par l'Onusida. Ce plan, est-il rappelé, se veut être "la traduction de tous les engagements auxquels l'Algérie a souscrit, notamment, la Déclaration d'Alger sur l'accélération du dépistage du VIH au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que la stratégie Onusida visant à mettre fin à l'épidémie du sida, d'ici à 2030, à travers l'objectif intermédiaire des cibles 90.90.90". A cet effet, le document en question vise à "accélérer et amplifier la riposte nationale au regard de la dynamique de l'épidémie, à travers un ensemble de stratégies et d'interventions afin de rompre la chaîne de transmission des IST/VIH et à assurer un accès universel à la prévention, au dépistage et aux soins. Ceci, tout en améliorant la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH au sein d'un environnement non discriminant à travers une riposte pérenne et résiliente". Pour l'ensemble de la communauté internationale, la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida 2020 "ne ressemblera pas aux éditions précédentes", tant la Covid-19 "menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine de la santé

et du développement, dont les avancées de la lutte contre le VIH", déplore le ministère de la Santé. Aussi, la Covid-19 "aggrave-t-elle le retard pris par la riposte au sida", incitant l'Onusida à interpeller, "de toute urgence, et à travers son rapport - Prévenir contre les pandémies en mettant les gens au centre -, les pays afin de tirer les leçons du financement insuffisant destiné à la santé et à prendre des actions à l'échelle mondiale pour mettre un terme au sida et aux autres pandémies". Aussi, pour le ministère de tutelle, la célébration de cette Journée mondiale constitue "une opportunité pour présenter les progrès vers les cibles 90-90-90 aux niveaux global, régional et national, les stratégies de l'accélération de la riposte dans le cadre de la mise en œuvre du PNS 2020-2024 dans le contexte de la Covid-19 ainsi que pour évoquer les mesures innovantes à prendre pour relever les défis actuels et contribuer aux objectifs ambitieux de mettre fin d'ici à 2030 au sida comme problème de santé publique". Le programme de la rencontre portera sur la situation du VIH/sida dans le monde, dans la région Mena et au niveau national. Il sera notamment question des "progrès de la riposte nationale", à travers les expériences des centres de référence pour la prise en charge du VIH/Sida (CDR) ainsi que de la contribution des associations en matière de riposte au sida dans le contexte Covid-19.

R. N.

LÉGUMES ET PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

## Hausse importante des prix

PAR IDIR AMMOUR

Les ménages ne savent plus où donner de la tête. La spéculation sur certains produits de large consommation fait rage. En effet, ce sont les commerçants qui font la pluie et le beau temps ! Une situation qui inquiète les citoyens, impuissants devant le diktat imposé par certains commerçants et qui met en évidence les carences de régulation du marché. Cette envolée soudaine ne peut avoir d'autre explication que l'âpreté du gain à laquelle nous ont habitués les vendeurs. Quant aux raisons, ce sont les mêmes qui reviennent à chaque fois à travers les déclarations des pouvoirs publics et autres associations concernées. Si certaines parties incombent la responsabilité de cette flambée au "dieu de la pluie", les autres par contre, ce sont les grossistes qui sont pointés du doigt. La crise sanitaire n'est pas aussi épargnée. Mais ils sont nombreux à avoir accusé les

pouvoirs publics, laissant le champ libre aux "commerçants véreux" qui n'ont en fin de compte qu'un seul souci : le gain rapide et facile. Devant, cet état de fait, seul le consommateur dont le pouvoir d'achat ne cesse de s'affaiblir, est victime de ces pratiques. La hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité est devenue une situation banale à laquelle s'attendent et se résignent les Algériens. Pas loin de la rentrée sociale, de nombreuses denrées alimentaires ont déjà connu une augmentation, qui a atteint 30 DA dans certains cas, à un moment où de nombreuses familles se plaignent d'un niveau de vie bas et d'une baisse du pouvoir d'achat. Une simple virée dans quelques marchés nous a permis de confirmer que les prix de certains produits ont pratiquement doublé, en dépit de leur abondance. Ce sont les produits les plus consommés qui ont connu une hausse vertigineuse. À l'instar de la pomme de terre,

passant de 35 à 55 DA, voire plus, selon les choix. La tomate est cédée à 80 et 100 DA, la carotte à 100 DA, la laitue entre 160 et 180 DA. Pour ce qui est des fruits, les prix ont également augmenté, y compris pour ceux de saison, comme l'orange allant de 130 à 250 DA. La hausse des prix n'a pas épargné les différents produits alimentaires de large consommation, notamment le lait, le café, sucre, œuf, huile, pâtes et couscous..., les prix de toutes les denrées alimentaires de première nécessité ont augmenté, dans l'ensemble, avec un prix moyen de 5 à 30 dinars. Dans leurs explications sur la hausse des prix, certains marchands mettent en exergue le fait qu'"ils souffrent de l'intervention des spéculateurs et des intermédiaires en les obligeant à acquérir leur marchandise à un prix fixé après entente avec les grossistes".

I. A.

PROMOTION COMMERCIALE  
DE SUPPORTS ET SERVICE

## Protocole d'accord CNL-Anep

Un protocole d'accord a été signé entre la Caisse nationale du logement (CNL) et l'Agence nationale de communication d'édition et de publicité (Anep) portant notamment sur la promotion commerciale de supports et services, a indiqué hier un communiqué de l'Anep.

Cet accord a été signé le 26 novembre dernier par le P.-dg du groupe Anep, Adel Kansous, et le DG de la CNL, Ahmed Belayat, au siège de l'Anep à Alger.

Le document paraphé, lors d'une cérémonie tenue en présence des cadres des deux entreprises, "trace le cadre général d'une coopération privilégiée dans différents domaines concernant notamment l'édition, la communication, la diffusion et la promotion commerciale de supports et services", indique le communiqué. Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, Adel Kansous a exprimé sa "détermination à ne ménager aucun effort pour que cette relation de partenariat soit rapidement concrétisée", rappelant que le groupe Anep "réunit tous les atouts pour l'élaboration d'une stratégie de communication réussie".

M. Kansous a expliqué que le groupe Anep, constitué de filiales spécialisées, "est aujourd'hui en mesure d'offrir des prestations de bout en bout touchant toutes les étapes de l'acte de communication : conception des supports (version papier et numérique), impression, diffusion, messagerie, promotion commerciale".

Exprimant sa satisfaction à nouer une relation de partenariat avec un "acteur stratégique" du secteur de l'habitat, il a exprimé "sa disponibilité à élargir le champ de la coopération à d'autres domaines touchant au conseil et à l'expertise".

Pour sa part, M. Belayat a rappelé que ce protocole d'accord est pour la CNL "un important acquis en ce qu'il devrait lui permettre de mieux assumer ses missions statutaires concernant l'information, le développement de banques de données et l'expertise".

Il a ajouté que ce partenariat devrait permettre à la CNI "de valoriser ses équipements et infrastructures à travers l'organisation de manifestations événementielles à caractère culturel ou scientifique".

M. Belayat a indiqué, en outre, que ce protocole "scelle une coopération avec une entreprise publique, qui réunit une expérience indéniable dans les domaines de l'édition, de la communication", ajoutant que "le partenariat CNL-Anep est déjà mis en œuvre à travers le projet d'édition d'un annuaire des entreprises du secteur du BTP".

Le DG de la CNL a, enfin, souligné que "toutes ces initiatives, engagées sous la supervision du ministère de l'Habitat, convergent vers un objectif central : le développement du secteur de l'habitat et la valorisation des efforts déployés par l'État pour faciliter l'accès des citoyens à un logement décent".

R. N.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'habitat De L'urbanisme Et De La Ville

WILAYA : ILLIZI

Direction de l'Urbanisme, de  
L'Architecture et de la Construction

## MISE EN DEMEURE N° 02

- Suite à la convention N° 03/2019 du 11/02/2019 relative au projet : Réalisation du réseau AEU Cité 06/100 logements du POS TIMEROUALINE –DEBDEB- (Lot 06)
- Vu l'ordre de service N° 38/2019 en date du 20/02/2019
- Vu l'ordre d'arrêt des travaux N° 42/2019 en date du 20/02/2019
- Vu l'ordre de reprise des travaux N° 111/2019 en date du 01/04/2019
- Suite à notre envois N°384/2019 du 21/02/2019 vous invitant à reprendre les travaux sous huitaine (courrier transmis par l'intermédiaire du P/APC de DEBDEB)
- Suite à notre envois N°879/2019 du 22/04/2019 vous invitant à reprendre les travaux dans un délai ne dépassant pas trois jours(courrier transmis par l'intermédiaire du P/APC de DEBDEB)
- Suite à la première mise en demeure restée sans suite de la part de l'ETB
- Suite à la réunion du 25/06/2020
- Suite à la visite de chantier du 21/07/2020 ayant constatée la non levée des réserves formulés et la défaillance du réseau.

L'entreprise ZAZA KAMEL ,sise cité 150 logements IFRI DJANET est mis en demeure pour la second fois pour se présenter pour lever toutes les réserves formulées dans un délai ne dépassant pas les huit (08) jours à compter de la date de publication de cette présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP, faute de quoi les mesures coercitives seront prises conformément aux lois en vigueur régissant les marchés publics.

Midi Libre n° 4142 - Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 - Anep 2016 019 384

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Sétif  
Daïra de Salah Bey  
Commune de RASFA  
Tel : 036 .57.87.70 Fax : 036. 57.87.72  
N.I.F 098519239000229

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° :01/2020

- \* Le président de L'APC DE RASFA lancé un avis d'appel d'offres ouvert Avec exigence de capacités minimales au projet : Fourniture en alimentation scolaires l'année -2021
- Lot N°1/alimentation général Fruits et légumes.
- Lot N°2/ pain.
- Lot N°3/ Viandes, poules et œufs.
- Lot N°4 /produits laitier.
- \* Les fournisseurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau des marches. Contre paiement de la somme de 3000.00 DA.
- \* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre
- \* Ces enveloppe sont mises dans une autre enveloppes cachetée et anonyme, comportant la mention «À Monsieur Le président de L'APC DE RASFA À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - l'appel d'offre- l'ot de l'appel d'offre..... »
- Dossier de candidature comprenant:
- 01-Déclaration de candidature, dument remplie, datée et signée.
- 02- Déclaration de probité, dument remplie, datée et signée.
- 03- Copie de registre de commerce .conformément à chaque lot.
- 04- Copie de statut pour les sociétés.
- \* Les documents restants citent dans le cahier des charges. Art4- page 12
- Offre technique comprenant:
- 01-Déclaration à souscrire, dument remplie, datée et signée.
- 02-le cahier des charges (Offre technique) portant dans sa dernière page, la mention « lu et accepté »
- 03- mémoire technique justificative (Un document d'exclusion)
- Offre financière comprenant :
- 01-La lettre de soumission dument remplie, datée et signée.
- 02-Le bordereau des prix unitaires dument remplie, daté et signé.
- 03-Le devis quantitatif et estimatif dument remplis daté et signé.
- \* Les offres doivent être déposées auprès du bureaux de marché, le dernier jour de La date limite des offres, Fixée à 12 jours à partir de la 1 ère parution dans les journaux.
- \* Les soumissionnaires Sant invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement le dernier jour Du dépôt des offres à : 13h30 au bureau des marches
- \* Les soumissionnaires Restreint engagent par leurs offres pour une durée de (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

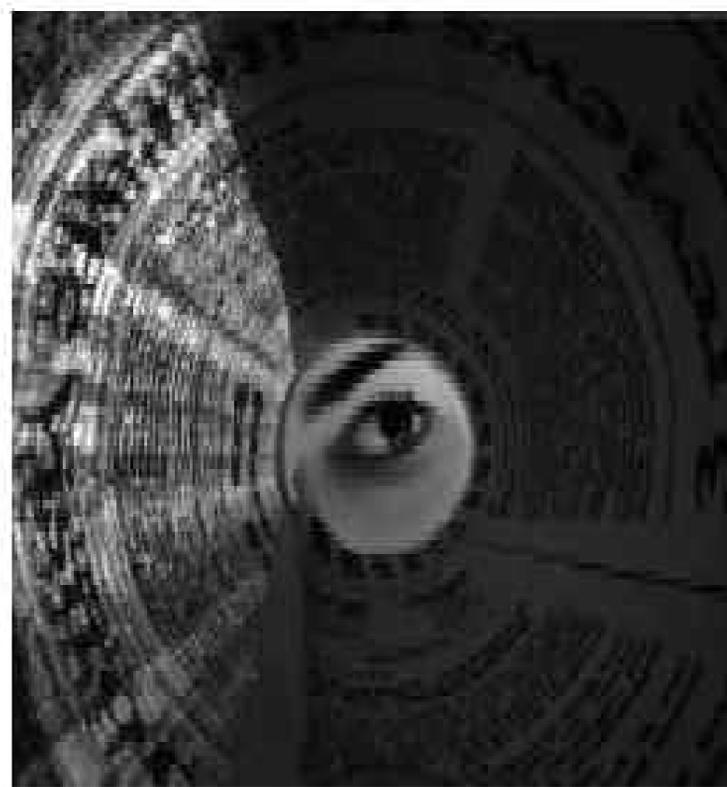
Midi Libre n° 4142 - Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 - Anep 2016 019 336

## CONDOLEANCE

*C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre chère tante **BABA ASSIA LILA** que dieu tous puissant l'accueil dans son vaste paradis.*

***KAMILA** qui t'aimera toujours*

**MIDI**  
Quotidien national d'information - 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# MIDI AUTO

IMPORTATION ET CONSTRUCTION AUTOMOBILE

## Désignation des membres des commissions de recours

*En premier lieu, il s'agit de la désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, pour un mandat de trois années.*



INDUSTRIE MÉCANIQUE MILITAIRE

## Livraison de 389 camions multi-fonctions Mercedes-Benz

IMPORTATION ET CONSTRUCTION AUTOMOBILE

## Désignation des membres des commissions de recours

En premier lieu, il s'agit de la désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, pour un mandat de trois années.

Après la désignation des membres des comités techniques chargés de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice des activités de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, créés auprès du ministre chargé de l'Industrie, les membres des commissions de recours relatives à l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs ont été désignés pour un mandat de trois ans, en vertu de deux arrêtés ministériels publiés au Journal officiel numéro 68. En premier lieu, il s'agit de la désignation des membres de la



commission de recours relative à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, pour un mandat de trois années. Cette nouvelle commission est composée de cinq membres, dont trois représentent les ministères de l'Industrie, des Finances et du Commerce. Un représentant de la

chambre algérienne de commerce et d'industrie, et une représentante du conseil national de la concurrence sont également membres de la Commission. En second lieu, il s'agit de la désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de

construction de véhicules, pour un mandat également de trois années. Les membres désignés représentent trois ministères, à savoir, l'Industrie, les Finances, le Commerce et enfin un représentant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

RENAULT ALGÉRIE

## Des discussions en cours pour sauver l'usine d'Oran

Dans un entretien accordé à nos confrères de Radio M, François Gouyette, le nouvel ambassadeur de France en Algérie, a évoqué l'avenir de l'usine Renault Algérie Production (RAP) d'Oran qui a entamé les procédures de licenciement de ses employés et risque la fermeture

définitive. L'invité de l'émission *Offshore* de Radio M, François Gouyette, a révélé que des discussions ont été engagées pour sauver l'usine Renault d'Oran. "Des discussions sont en cours pour que l'usine d'Oran reprenne du service, faute de quoi près de mille salariés pour-

raient se trouver au chômage. Ce n'est pas l'objectif de Renault qui a investi en Algérie", a déclaré M. Gouyette. Pour rappel, depuis mars 2020, les travailleurs de l'usine de Renault d'Oran ont été mis au chômage technique, en raison de l'arrêt de l'importation des kits

SKD/ CKD destinés au montage automobile. Ensuite un plan social a été lancé par la direction du Renault, qui prévoit le licenciement économique et propose le départ volontaire aux travailleurs.

HYUNDAI I30 N

## Couronné du "Sport Auto Award" pour l'année 2020

Hyundai est l'un des constructeurs automobiles les plus audacieux et créatif actuellement. Le constructeur sud-coréen développe des voitures de sport à travers sa branche sportive "N". Néanmoins, malgré les faibles ventes de voitures de sport, Hyundai a pu affirmer sa position en tant que l'un des principaux fabricants automobiles du monde grâce à des récompenses prestigieuses.

En effet, les lecteurs du magazine automobile allemand "Sport Auto" ont désigné la Hyundai i30N comme leur véhicule pré-

férent dans la catégorie "Voitures compactes de série jusqu'à 35.000 euros pour la deuxième année consécutive. Le modèle haute performance i30 N Performance Package" de Hyundai a remporté le titre à une nette majorité de 66 % des voix. Les "Sport Auto Awards" sont considérés comme un indicateur majeur des tendances de l'opinion publique en matière de voitures de sport.

Depuis son lancement en 2017, la Hyundai i30 N s'est vendue à plus de 26.700 unités en Europe seulement. C'est un bon indica-

teur de performance pour le constructeur asiatique en termes de chiffres de vente. Toutefois, une version restylée de la sportive sud-coréenne, avec des évolutions à la fois esthétiques et mécaniques, doit être commercialisée début 2021, afin d'être suffisamment compétitive pour affronter la concurrence au sein de cette catégorie de voitures.

La nouvelle Hyundai i30 N a reçu de nombreuses mises à jour intérieures et extérieures, à l'instar des pare-chocs avant et arrière sportifs, des feux avant et arrière avec une nouvelle signa-

ture lumineuse, des jantes en aluminium à 10 branches de 19 pouces, un tableau de bord numérique et un écran central de 10,25 pouces, et d'autres options.

Par ailleurs, la mise à jour majeure est d'ordre technique, puisque la Hyundai i30 N restylée s'offre les services d'une boîte de vitesses automatique à double embrayage à huit rapports, qui améliore l'accélération de la voiture de 0 à 100 km/h. Le modèle tire sa puissance d'un moteur quatre cylindres TGDI turbo de 2.0 litres, générant de 246 à 271 ch et 378 Nm de couple.

### CONDUCTEURS DE VÉHICULE

#### Confirmation de l'obligation du port du masque

Le directeur adjoint de la sécurité routière à la Direction générale de la Sécurité nationale, chef de la police, Rachid Ghazali, invité de l'émission *L'invité du matin* diffusée par la chaîne une, a évoqué la polémique sur la nécessité de porter un masque de protection dans la voiture, en particulier pour le cas d'un conducteur seul dans la voiture.

M. Ghazali a expliqué qu'il est obligatoire de porter un masque ou une bavette sur la base des décrets exécutifs 128 et 162 de juin 2020, qui comprennent l'extension de la quarantaine partielle à domicile et le renforcement des mesures de prévention et du virus Covid-19, qui considèrent le port d'un masque obligatoire à l'intérieur de la voiture, même si la personne est seule. Dans ce contexte, Ghazali a souligné que le résultat de la surveillance des violations du 22 mars au 22 novembre 2020 avait abouti à l'enregistrement des violations de 2016 des transports en commun et 4.228 violations des taxis qui ont affecté 4.228, en plus de 6.218 violations contre les transporteurs sans permis.

#### NON-RESPECT DES MESURES DE CONFINEMENT 4.293 véhicules mis en fourrière



Au total, 4.293 véhicules ont été mis en fourrière par les services de police pour non-respect des mesures de confinement, a indiqué mardi passé la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans un communiqué.

"Suite aux opérations de contrôle effectuées dans les 32 wilayas concernées par le confinement sanitaire, les services de la Police ont mis en fourrière 4.293 véhicules, dont 827 motocyclettes, pour non-respect des horaires du confinement sanitaire", a précisé le communiqué. S'inscrivant dans le cadre de la préservation de la santé publique, cette opération a pour objectif de s'assurer de l'application des mesures de prévention décidées par les pouvoirs publics afin de lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

A cette occasion, la Direction générale de la Sécurité nationale a appelé les citoyens à poursuivre leur contribution aux efforts de protection de la santé publique, et à respecter les mesures préventives visant à enrayer la propagation de la pandémie.

INDUSTRIE MÉCANIQUE MILITAIRE

## Livraison de 389 camions multifonctions Mercedes-Benz à Alger

La Société algérienne de production de poids-lourds de marque Mercedes-Benz "SAPPL-MB", relevant de la Direction des industries militaires mécaniques (MDN), a procédé mardi passé à la livraison de 389 camions multifonctions et de bus à Alger au profit de 16 institutions militaires et civiles publiques et privées.

Présent à cette cérémonie, le représentant de la Direction des industries militaires au MDN, le colonel Samir Remili, a souligné le travail des employés et des dirigeants de la SAPPL-MB "qui ont pu relever le défi en répondant à la demande de nos partenaires ayant trouvé la qualité et le coût raisonnable en nos produits et l'efficacité de nos équipements sur le terrain". Un défi relevé, a-t-il dit, malgré les conditions sanitaires que connaît le monde actuellement, ayant eu un impact négatif sur l'économie mondiale. Ainsi, 320 camions ont été livrés au profit de la Direction centrale du Matériel, relevant du MDN,



15 au profit de la l'Etablissement central de construction relevant du MDN, dix (10) au profit de la société El Baraka Construction, 1 camion au profit de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP, filiale de Sonatrach), 4 au profit de Cosider Construction (filiale du groupe Cosider), 6 au profit de l'entreprise publique de transport Filtrans, 2 au profit de l'entreprise Halliburton et 2 camions au profit de la Société de maintenance industrielle Somiz.

Il a également été procédé à la livraison de 5 bus de type "Conecto" au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Blida, de 10 bus au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Setif ainsi que de 14 camions au profit de 6 entreprises privées activant dans

divers secteurs économiques.

Dans une allocution lors de la cérémonie de signature des protocoles de livraison avec les représentants des organismes et établissements concernés, le directeur général de l'Algerian Motors services-Mercedes Benz (AMS-MB), Hamoud Tazrouit, a fait savoir que cette livraison intervient dans le cadre des orientations de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la fabrication et la commercialisation de produits locaux de qualité internationale avec des pièces de rechange d'origine et des services efficaces d'après-vente.

Il a également fait savoir qu'AMS-MB compte ouvrir des branches régionales dans 6 wilayas dans une première phase. "Malgré les retards enregistrés du fait de la Covid-19, nous avons inauguré la branche de

Tiaret depuis quelques mois. Il sera procédé également au lancement d'une branche à Tlemcen d'ici début 2021 ainsi que des branches à Setif et Oran dès le début du second semestre 2021", a-t-il énuméré, ajoutant que les branches d'AMS-MB d'Ouargla et de Béchar seront lancées courant du troisième trimestre de l'année prochaine.

De plus l'entreprise qu'il dirige compte développer son réseau de distributeurs agréés à travers le pays via des conventions qui seront signées d'ici à la fin de l'année en cours afin de couvrir l'ensemble du territoire national.

A noter que cette livraison intervient dans le cadre de la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, sous la supervision directe de la Direction des fabrications militaires du MDN.

De plus, cette opération s'inscrit dans le processus du développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, à la lumière de la stratégie adoptée par le MDN avec les différentes structures et entreprises concernées, visant à relancer l'industrie nationale avec des produits de qualité, répondant aux normes internationales.

CIRCULATION DURANT LES INTEMPÉRIES

## La DGSN lance une campagne de sensibilisation sur les risques

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite lors des intempéries que connaissent certaines régions du pays.

Dans ce cadre, la DGSN a appelé tous les usagers de la route, parmi les chauffeurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocycles, à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations de pluie.

La DGSN a insisté sur l'impératif d'effectuer un contrôle technique périodique ou exceptionnel des véhicules et de vérifier l'état des roues, les phares, les freins ainsi



que les accessoires de visibilité. Dans ses recommandations, la direction met l'accent sur la nécessité de "faire preuve de prudence dans les régions montagneuses et forestières où il y

moins de visibilité, particulièrement pendant la nuit et en cas de brouillard, ce qui impose aux conducteurs de réduire la vitesse et de respecter rigoureusement la signalisation dans les agglomé-

rations, près des écoles et des établissements d'enseignement".

Le facteur humain étant la principale cause des accidents de la circulation, la DGSN met en garde les conducteurs contre les risques de l'excès de vitesse, dès les premières pluies. La DGSN rappelle le numéro vert 15 48 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour leur prêter assistance en collaboration avec les partenaires concernés.

La direction appelle les citoyens des régions qui enregistrent des intempéries à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales, pour prendre les mesures à même de protéger les citoyens et préserver les biens.

FORD RANGER

# Déclinaison châssis-cabine

*Ford présente pour la première fois une nouvelle déclinaison châssis-cabine du Ranger, qui permet à ses utilisateurs de créer facilement des véhicules sur mesure basés sur le pick-up lauréat du Prix international du pick-up 2020.*



Le Ranger châssis-cabine utilise une base carrosserie sur châssis, créant ainsi un véhicule robuste qui optimise la gamme d'options de conversion potentielles. Dans sa configuration optimale, le Ranger châssis-cabine est doté de quatre roues motrices pour optimiser sa capacité tout-terrain et son endurance. Couplé à son efficient moteur diesel EcoBlue, il répondra aux besoins de nombreux secteurs comme la construction, les services publics et bien d'autres encore. Disponible en version simple cabine et en série XL, le Ranger châssis-cabine est le dernier-né de la gamme Ranger qui, chaque année depuis 2015, est le pick-up le plus vendu en Europe. Robuste et fiable, le châssis du Ranger combine de solides suspensions à lames et une surface

arrière plane sur laquelle les carrossiers peuvent s'appuyer – offrant une base polyvalente pour les conversions jusqu'à un PTAC de 3.270 kg. Le châssis-cabine du Ranger offre également une capacité de remorquage remarquable de 3.500 kg, ce qui permet aux opérateurs de tracter facilement des équipements supplémentaires. La carrosserie simple cabine permet une longueur de conversion maximale derrière la cabine de 2.518 mm. Les terrains difficiles poseront peu de problèmes pour les carrossages sur base de Ranger châssis-cabine, avec un passage de gué allant jusqu'à 800 mm, une garde au sol de 237 mm avant la conversion et un court porte-

à-faux avant pour optimiser les angles d'approche. Le réseau européen de carrossiers QVM de Ford offre l'expertise dont les entreprises ont besoin pour produire des véhicules sur mesure certifiés par Ford. Développées en étroite collaboration avec les carrossiers pour optimiser le potentiel du Ranger châssis-cabine pour une large gamme de transformations telles que les caisses, les bennes et les nacelles élévatrices, toutes les conversions QVM sont assorties d'une garantie qui correspond à celle des véhicules standards de Ford. Les utilisateurs peuvent encore améliorer leur véhicule grâce à la gamme de solutions flexibles de Ford Special

Vehicle Options, qui comprend un connecteur électrique de remorquage, des batteries haute performance pour des charges électriques accrues et une interface permettant de relier les conversions et les signaux du véhicule – par exemple, pour empêcher le fonctionnement d'une benne basculante si le véhicule n'est pas garé et au point mort.

## À l'aise aussi bien sur route que sur tout-terrain

Le moteur diesel EcoBlue 2.0l de 170 ch du Ranger châssis-cabine délivre un couple de 420 Nm pour transporter facilement de lourdes charges.

Le dispositif quatre roues motrices de série, avec une simple commande au niveau de la console centrale permettant au conducteur de sélectionner la propulsion arrière ou les quatre roues motrices pendant ses trajets s'adapte à toutes les conditions de route. Un réglage spécifique des quatre roues motrices améliore les performances sur les pentes raides et les surfaces meubles.

Les clients qui souhaitent renforcer les capacités tout-terrain peuvent opter pour un blocage électronique du différentiel arrière et des pneus tout-terrain pour une adhérence optimale.

MOOSE TEST

## L'Audi A3 Sportback fait tout juste mieux que la Golf

La dernière Audi A3 Sportback vient de passer le test de l'élan, avec un résultat plutôt moyen, à l'instar de ses cousines Golf et Leon. Ce test est habituellement fait par l'organisme privé KM77 à chaque sortie de véhicule. Qui consiste à faire une manœuvre d'évitement en étant lancé initialement à 77 km/h.

Le test de l'élan ou le test d'évitement est un test de tenue de route et de réactivité globale des véhicules, il est effectué par l'organisme privé KM77. L'une des dernières voitures à avoir subi ce test est l'Audi A3 Sportback, elle a obtenu un chiffre moyen, à peine mieux que la Golf 8, qui avait raté le test. Ce test qui

consiste en une manœuvre d'évitement, se passe une première fois à 77 km/h (Vitesse atteinte juste avant le premier coup de volant), puis à différentes vitesses, afin de définir la vitesse maximale avec laquelle la voiture réussit à faire l'évitement dans de bonnes conditions. L'Audi A3 Sportback obtient une vitesse

de passage retenue de 72 km/h, un résultat moyen, comparativement aux meilleurs scores des voitures compactes, notamment la Ford Focus avec 83 km/h et la Peugeot 308 avec 82 Km/h. L'Audi A3 Sportback, malgré son côté premium, fait à peine mieux que sa cousine Golf. Qui n'avait réussi à passer le

test qu'à 69 Km/h.

Encore une fois, ce test n'est pas une science exacte de détermination de la tenue de route d'un véhicule, mais donne un aperçu du comportement des véhicules. Enfin, lors d'une autre épreuve, à savoir le slalome, l'Audi A3 Sportback se comporte très bien.

HYUNDAI BAYON

## Le nouveau crossover coréen

En cette fin d'année, les nouveautés semblent s'enchaîner chez Hyundai, en effet, le constructeur automobile sud-coréen a dévoilé une première image, en guise de teaser, de son futur modèle, qui prendra la forme d'un petit SUV de segment B et qui portera le nom de Bayon. Pour Hyundai, il s'agit d'une grande opportunité de répondre à la demande des clients européens et d'améliorer l'offre sur un segment très apprécié.

Ce nouveau venu dans la gamme, destiné en priorité au marché européen, pourrait se situer entre le Kona et l'i20, afin de pouvoir rivaliser avec la Peugeot 2008, qui se situe entre la 208 et la 3008. Ainsi, le Hyundai Bayon devra remplacer la Hyundai i20 Active, qui représentait une petite version crossover de la Hyundai i20.



Rien n'a encore été révélé par le constructeur asiatique, toutefois, la seule chose que nous savons de ce petit SUV pour le moment, c'est la forme de ses feux arrière, évoquant une signature lumineuse en forme de boomerang à la verticale. Néanmoins,

selon les récentes incarnations de la nouvelle identité de design de la marque Hyundai, le nouveau Bayon doit faire appel à des angles aigus et à des arêtes très marquées. Concernant les spécifications techniques de la Bayon, Hyundai reste

assez discret, cependant, la gamme de motorisations du petit SUV devrait aider la marque à respecter les normes européennes en vigueur. Ainsi, la Hyundai Bayon pourra reprendre les motorisations de la Hyundai i20, il s'agit d'un moteur 1.2 litres de 83 ch ou d'un moteur 3-cylindres turbo de 99 ch ou 118 ch, avec une motorisation hybride. Les clients pourront choisir entre une boîte manuelle à six rapports ou une boîte automatique à double embrayage à sept rapports. Nous devrions en savoir plus dans les semaines à venir.

Le lancement du Hyundai Bayon en Europe est attendu au premier semestre de l'année 2021. Le nouveau petit SUV aura un prix moins élevé par rapport au Hyundai Kona.

KHENCHELA, RÉDUIRE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

# Inscription du projet de doublement de la RN-80



**Le ministre des Travaux Publics, Farouk Chiali, a annoncé l'inscription par son département ministériel du projet de doublement du tronçon de la RN80 reliant sur 30 kilomètres les communes de Khenchela et de Babar.**

PAR BOUZIANE MEHDI

**F**arouk Chiali précisera, au cours de l'inspection du chantier de réhabilitation de 11 kilomètres de la RN-88A, que "ce projet appelé à réduire les accidents routiers sur cet axe mobilise une enveloppe financière de 2,7 milliards de dinars". Les travaux du projet de doublement

de la pénétrante reliant Khenchela et Batna à l'autoroute Est-Ouest sur 74 kilomètres seront lancés "au début du mois de janvier de l'année prochaine", a, également, assuré le ministre, affirmant qu'une "enveloppe financière de 300 millions de dinars a été octroyée à la réhabilitation des chemins de wilaya (CW) et l'élimination de points noirs au profit de différentes communes".

Selon l'APS, le ministre des Travaux publics a aussi fait savoir, lors de son suivi de l'exposé sur le projet d'un ouvrage d'art sur oued Tamagra entre Tamza et Babar, que "l'État a affecté d'importantes ressources financières pour le désenclavement des zones d'ombre à travers le pays via leur raccordement aux réseaux de routes et de pistes rurales".

Dans la commune de Khirène, sur le chantier de requalification du chemin de wilaya 67, le ministre a insisté sur le respect des délais contractuels et des normes de qualité et l'accélération du rythme des travaux, a indiqué l'APS, ajoutant que M. Chiali a salué, en outre, la cadence par laquelle ont été exécutés les travaux de réalisation pour 57 millions de dinars de deux ouvrages d'art qu'il a inaugurés au village Fridjou dans la commune de Chechar. Le ministre a procédé également à l'inauguration du siège de la subdivision des travaux publics du chef-lieu de wilaya et à la distribution de chasse-neiges, camions et autres engins aux subdivisions des communes de Kaïs, Bouhamama et El-Hamma.

B. M.

ALGER, CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE

## Inauguration d'une nouvelle agence commerciale

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a inauguré, dimanche 8 novembre, une nouvelle agence commerciale à Koléa dans la wilaya de Tipaza faisant passer à 152 le nombre d'agences de cette banque publique au niveau national, a indiqué son P.-dg, Mohammed Dahmani.

Lors de son allocution à l'occasion de l'inauguration de l'agence - 138 -, M. Dahmani a fait savoir que "cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Banque visant l'extension de son réseau d'exploitation et la contribution au développement de l'inclusion financière".

"Cette nouvelle réalisation conforte le CPA dans sa vocation en tant que banque de proximité à l'écoute de la

clientèle", a-t-il affirmé.

Tablant sur près de 10 emplois créés au niveau de chaque nouvelle agence, le CPA générera près de 100 emplois à travers ses nouvelles agences.

D'autres agences CPA sont en cours d'achèvement : celle située au niveau de la Grande mosquée d'Alger dédiée à la finance islamique, une agence à Cherchel, une autre à Aïn-Turk dans la wilaya d'Oran de même qu'un projet d'installation d'une agence à Illizi.

dans le cadre de son plan de modernisation, le CPA a lancé la carte bancaire sans contact. Selon son P.-dg, le CPA est la première banque en Algérie à intégrer la fonctionnalité - Sans Contact - sur sa cartes VISA internationale.

"Cette carte a été développée dans le

cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19. Il y a un engouement important affiché vis-à-vis de ce produit", a-t-il souligné.

De plus, le CPA a développé avec la Banque mondiale un produit destiné exclusivement aux PME, disponible actuellement au niveau de 9 agences-pilotes. Ce produit baptisé "PME by CPA" et composé notamment de deux offres : "Sahel Nachati" et "Sahel Mahal", destinés aux PME afin de financer leurs opérations courantes.

Le CPA procède actuellement à l'installation de 5.000 terminaux de paiements électroniques afin de parvenir à 10.000 TPE, un programme a été lancé pour accélérer leur activation.

APS

GHARDAIA

## Réactivation du dispositif de veille et d'alerte sanitaire

Un dispositif de veille sanitaire et d'alerte du Covid-19 vient d'être réactivé et renforcé à titre préventif dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa. Ce dispositif de veille actif et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenant dans la lutte contre le coronavirus, en particulier les membres de la société civile et les comités de quartiers, a été renforcé par la participation des spécialistes médicaux et autres compétences. Le dispositif veille à mettre en place l'ensemble des mesures de prévention et de précaution nécessaires pour faire face à la 2<sup>e</sup> vague de la pandémie du coronavirus et de suivre l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya.

L'évolution de la situation épidémiologique dans la région est en grande partie liée à la mobilité des personnes et au non-respect des mesures de prévention préconisées par le comité scientifique sanitaire national.

Les citoyens sont conviés à respecter le protocole mis en place, notamment les mesures d'hygiène élémentaires, telles que le fait de se nettoyer les mains, d'utiliser les masques buccaux de protection ainsi que la distanciation sociale et d'éviter les rassemblements dans les espaces publics et promiscuité.

Dans le cadre de mesures préventives, de larges opérations de désinfection des lieux publics ont été lancées par la cellule de crise de la wilaya pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Cette action de désinfection touchera l'ensemble des localités de la wilaya.

Les efforts de la cellule de crise et de veille de la wilaya sont centrés sur le respect du confinement sanitaire partiel et la restriction de la circulation, en application des recommandations du gouvernement, et toutes les collectivités de la wilaya de Ghardaïa sont mobilisées pour faire face à la pandémie.

JIJEL

## Le gaz naturel pour 395 nouveaux foyers

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a présidé, à Jijel, le lancement d'une opération de raccordement au réseau du gaz naturel, au profit de 395 foyers à la commune Kheiri-Ouedi-Adjoul. Cette opération pour laquelle un financement de plus de 220 millions de dinars a été mobilisé dont plus de 139 millions DA réservés au réseau de transport, s'inscrit dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014.

Le ministre avait auparavant inspecté les différents services de la Radio nationale de Jijel ainsi que les studios de diffusion, où il a reçu des explications sur les conditions de travail dans cet établissement, avant de procéder à la baptisation du club culturel de cette radio du nom du défunt Lachehab Messaoud (ancien agent de sécurité à la radio de Jijel).

M. Belhimer avait également inauguré au chef-lieu de wilaya, une école primaire à la cité Herathène baptisée chahid Ghabghoub Rabah appelé El Brazit (1930-1962).

APS

CHOIX DES SITES AADL 2

# 63.000 souscripteurs dans 33 wilayas concernés

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a fait état de plus de 63.000 souscripteurs ayant fait le choix du site à travers la plateforme numérique depuis le lancement de l'opération il y a deux jours.

PAR RIAD EL HADI

Depuis le lancement de "l'opération du choix du site sur le portail numérique [www.aadl.com.dz](http://www.aadl.com.dz), l'AADL fait état de 63.182 souscripteurs ayant fait le choix du site au niveau de 33 wilayas", indique l'Agence dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

En chiffres, un total de 36.192 souscripteurs à Alger ont fait le choix, soit 75 %, contre 42 % à Béjaïa, tandis qu'à Oran 2.225 souscripteurs ont affiché leur vœu, à Sétif 3.010 et à Skikda 2.680.



"L'opération du choix du site est ouverte jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs aient fait leur choix", précise la même source.

Samedi, l'AADL a lancé la dernière opération de choix du site au titre du programme AADL 2 au profit de 101.891 souscripteurs dans 33 wilayas.

A noter que la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28

novembre, au lieu du 30 préalablement fixé, "le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end", a-t-il expliqué.

Le quota de logements proposé au choix à Alger seul inclut 44.457 unités.

Selon le DG de l'Agence, Tarek

Belaribi, la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre étant donné que "le site électronique est techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais".

Belaribi a fait remarquer que "partout dans les sites proposés, les travaux de réalisation ont débuté depuis quelques mois déjà", avait-il précisé.

R. E.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## Des mesures d'urgence pour faire face à la faible pluviométrie

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, s'est enquit de la mise en œuvre sur le terrain des mesures d'urgence prises lors du dernier Conseil ministériel tenu sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable l'année prochaine.

Lors d'une réunion d'évaluation tenue en visioconférence avec les directeurs de wilayas et les directeurs de wilayas déléguées, en présence des cadres du ministère, Berraki a insisté sur la nécessaire préparation en permanence pour couvrir la demande à travers l'exploitation des eaux souterraines tout au long de l'année.

Soulignant que cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des mesures d'urgences arrêtées lors du Conseil et de leur mise en œuvre sur le terrain au niveau local, le ministre a rappelé qu'elle avait permis de "se faire une idée sur l'approvisionnement en eau potable et les eaux d'irrigation agricole à travers toutes les wilayas dans le cadre d'une action anticipative et en préparation de l'année 2021, au regard du déficit pluviométrique et de la baisse du niveau des barrages enregistrés durant l'année en cours".

Ce programme d'urgence, a-t-il précisé, garantit la continuité de l'AEP dans toutes les wilayas à travers le

recours aux eaux souterraines, d'autant que 20 barrages approvisionnant 18 wilayas ont enregistré "une baisse inquiétante", a ajouté le ministre. A titre d'exemple, Berraki a cité la wilaya d'Alger, qui a bénéficié d'un programme de réalisation de 70 puits de 200 à 400 mètres de profondeur pour l'approvisionnement en eau potable en cas de persistance de la baisse du niveau des barrages, sachant qu'elle compte à hauteur de 50 % sur les eaux de surface.

Actuellement, 40 forages sont en cours dans les communes de la capitale, à l'instar de Rouiba, Baraki, Dar el-Beïda, Zéralda, Chéraga et Ain-Benian. La date fixée pour l'achèvement des travaux au niveau des wilayas du pays est février 2021 avec la réception progressive de ces puits, qui seront exploités en cas de panne sur le réseau de distribution ou de déficit pluviométrique.

Ces mesures d'urgence ont été prises pour faire face à une faible pluviométrie durant le prochain hiver à partir d'un scénario basé sur les prévisions des services météorologiques les mois derniers.

### Taux de remplissage des barrages à 39 %

A la faveur de ces précipitations, quelque 21 millions m<sup>3</sup>/jour ont été enregistrés au niveau des barrages.

Après avoir estimé le taux de remplissage des barrages à 39 %, le ministre a affirmé que les eaux pluviales qui profiteront considérablement aux barrages seront enregistrées aux mois de février et mars. Les pluies actuelles sont bénéfiques pour l'agriculture en termes d'irrigation de plusieurs récoltes ce qui atténue la pression sur les barrages, a ajouté le ministre.

Un groupe de travail interministériel s'attelle à la mise en place d'un programme complémentaire pour la prise en charge des besoins en eau de tous les secteurs, à l'instar de l'industrie, l'agriculture et les services, lequel sera soumis au Premier ministre en vue d'arrêter les décisions adéquates pour prendre en charge l'approvisionnement en eau au profit de tous les secteurs.

En réponse à une question sur la problématique des fuites d'eau, notamment non visibles et non détectées, le ministre a fait état de l'existence de près de 500 micro-entreprises sous contrat avec l'ADE et près de 40 autres travaillant avec la Seaal, qui se conformeront à un programme hebdomadaire au niveau des wilayas qui est soumis à l'évaluation périodique.

Dans la seule wilaya d'Alger, un volume de quelque 15.000 m<sup>3</sup>/jour a été récupéré durant les derniers jours.

R. E.

E-COMMERCE

## Protéger le consommateur des escroqueries

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a mis l'accent sur l'impérative de coordonner avec les secteurs concernés par le e-commerce afin de mettre un terme aux escroqueries, et d'œuvrer avec le Centre national du registre de commerce (CNRC) pour conférer davantage de transparence à ces transactions.

Le ministre du Commerce a présidé une réunion de coordination avec les cadres centraux de son département et le directeur général du CNRC avec lesquels il a passé en revue le dossier du Commerce électronique. Dans ce cadre, Rezig a mis l'accent sur l'impérative coordination avec les secteurs concernés afin de mettre un terme aux escroqueries, relevant la nécessité d'œuvrer avec le CNRC pour conférer davantage de transparence aux transactions commerciales électroniques.

Le ministre a évoqué les délais de dépôt des comptes sociaux qui s'étaleront jusqu'au 30 novembre courant. Il a décidé, à ce propos, de prolonger les délais de dépôt d'un mois, soit le 31 décembre prochain, compte tenu de la conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le pays.

R. E.

BURKINA FASO

# Après sa large victoire, le Président Kaboré face au défi sécuritaire

*La détérioration de la situation politique et sécuritaire sur le terrain risque de compliquer la promesse de campagne du Président candidat de construire "un Burkina Faso meilleur pour l'ensemble des populations".*

La formule "tout va bien" que l'on a beaucoup entendue pendant les meetings électoraux du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti au pouvoir au Burkina Faso depuis 5 ans, a finalement porté chance au Président sortant, qui était candidat à sa propre succession.

Tout va en effet bien pour Roch Marc Christian Kaboré, qui a remporté la présidentielle du 22 novembre dès le premier tour. Avec 57,87 %, il a même réussi à améliorer son score par rapport au scrutin de 2015 lorsqu'il avait obtenu 53 % des suffrages. Le Conseil constitutionnel doit encore proclamer les résultats définitifs.

Face à la dégradation de la situation sécuritaire, dans le pays, suite à des terroristes djihadistes récurrents depuis 2015, les Burkinabè ont fait le choix finalement de la continuité.



Cela dit, la menace est réelle, au point que le jour du scrutin 2.000 bureaux de vote n'ont pas ouvert leurs portes, empêchant plus d'un demi-million d'électeurs dûment enregistrés d'exercer leur droit de suffrage.

Malgré la victoire claire et nette, est-ce que tout va réellement bien pour le clan présidentiel ? Pas vraiment, puisque selon les résultats provisoires des élections législatives, le Président

élu n'aura pas la majorité absolue à l'Assemblée nationale qu'il espérait. Le MPP, fort de ces 56 députés, devra s'allier avec d'autres partis pour gouverner le pays, comme il l'a d'ailleurs fait dans la précédente législature. Avant l'annonce des résultats provisoires, le climat politique s'est toutefois tendu à Ouagadougou, suite notamment aux polémiques sur le mode de compilation dans les centres

communaux. Homme du sérail, Roch Marc Christian Kaboré fréquente les allées de pouvoir depuis bientôt 40 ans. Fils de Charles Bila Kaboré qui fut ministre à Ouagadougou dans les premiers gouvernements après l'indépendance du Burkina Faso, l'homme est issu de l'ethnie majoritaire mossi, mais il est aussi un catholique pratiquant dans un pays à majorité musulmane. Rentré au Burkina après des études supérieures en France pour devenir économiste, le président élu a fait ses débuts en politique dans les années 1980, aux côtés de Thomas Sankara. Âgé alors de moins de 30 ans, il a rejoint le régime révolutionnaire sankariste en tant que directeur général de la Banque internationale du Burkina Faso.

Pendant la campagne électorale, Kaboré a tenté de défendre le bilan de son quinquennat. Ses équipes n'ont cessé de rappeler les réalisations du gouvernement.

Ce bilan est hélas miné par la descente aux enfers sécuritaires du Burkina au cours des dernières années.

TOGO

## Arrestation de deux membres de la dynamique Kpodzro

Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et Gérard Djossou étaient toujours retenus, lundi 30 novembre, au service des renseignements et d'investigation criminelle. Les enquêtes se poursuivent pour déterminer les circonstances dans lesquelles ont été préparées le projet de déstabilisation dont on les accuse, et leurs auteurs. Pendant ce temps, les réactions de condamnation de ces arrestations se multiplient.

Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson va bien, un peu fatiguée mais déterminée, indique un proche, pendant que les interrogatoires se poursuivent. Gérard

Yaovi Djossou, membre de la dynamique Mgr Kpodzro, a été arrêté en plein centre-ville de Lomé dans la soirée du vendredi 27 novembre. Quelques heures plus tard, samedi, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson l'était à son tour.

Cette affaire, selon Me Darius Atsoo, leur avocat, ne repose sur aucun élément sérieux de fait et de droit. Il interpelle le procureur, dans un communiqué, à garantir une enquête indépendante et impartiale.

L'affaire fait grand bruit dans tous les milieux. Personnalités, partis poli-

tiques et société civiles s'en émeuvent. François Boko, ancien ministre de l'Intérieur en exil, demande la libération immédiate de Brigitte Adjamagbo-Johnson, "femme politique qui se bat pacifiquement depuis des décennies pour les droits de l'Homme au Togo", et de tous les prisonniers politiques. La Convention démocratique des peuples africains, dont elle est la secrétaire générale, dénonce le harcèlement d'une actrice qui devient trop gênante dans ses dénonciations et qu'on veut faire taire à tout prix.

IRAK

## Daech revendique une attaque visant une raffinerie

Alors que dimanche un incendie s'est déclaré dans une raffinerie de la province irakienne de Salah ad-Din suite au tir d'une roquette, le groupe terroriste Daech, précise Reuters, a revendiqué cette attaque. Selon l'agence de presse irakienne INA, le feu a été maîtrisé. Le groupe terroriste Daech a revendiqué l'attaque contre la raffinerie située dans le nord de l'Irak, rapporte Reuters en se référant à l'organe de propagande des terroristes.

Lors de l'attaque, le groupe terroriste a tiré deux roquettes Katioucha,

indique l'agence de presse. Plus tôt dans la journée, des médias irakiens et arabes ont rapporté que, suite à un tir de projectile, la raffinerie Al-Siniya, située dans la province de Salah ad-Din avait pris feu.

"Un incendie s'est déclaré à l'usine Al-Siniya à Baiji après qu'un projectile tiré d'un LRM est tombé sur son territoire", rapporte l'agence de presse irakienne INA, se référant au service de presse des raffineries du nord du pays. Toujours selon INA, une roquette a été tirée près de l'autoroute

reliant les villes d'Haditha et d'Al-Siniya. La raffinerie en question est située dans la même province que celle de Baiji, la plus importante d'Irak.

Selon un communiqué émis dans la foulée par le ministère irakien du Pétrole sur Facebook, la North Refineries Company a maîtrisé l'incendie. À en croire le même document, il mène une enquête conjointement avec d'autres structures concernées. Aucune victime humaine n'est à déplorer, rassure le communiqué.

BRÉSIL

## Le Centre Droit l'emporte aux municipales

Une défaite pour Jair Bolsonaro. Les Brésiliens se sont rendus aux urnes, dimanche 29 novembre, pour le second tour des municipales et ont confirmé la déroute des candidats soutenus par le président d'extrême-droite ainsi que ceux de la gauche, donnant une victoire nette au centre droit.

Dans les deux plus grandes villes du pays, São Paulo et Rio, le maire sortant Bruno Covas et l'ex-maire Eduardo Paes, tous deux de centre droit, ont été élus dans le fauteuil.

À São Paulo, ville de 12,5 millions d'habitants et la plus riche du pays, Bruno Covas, du PSDB (droite libérale), a remporté 59,38 % des suffrages contre 40,62 % à celui qui portait les espoirs de la gauche, Guilherme Boulos (Psol).

À Rio, Eduardo Paes (Démocrates, centre droit) a été élu avec 64,07 % des voix, infligeant une défaite aussi cinglante qu'annoncée à l'impopulaire maire sortant Marcelo Crivella (35,93 %). Ces municipales, qui signent apparemment le reflux de la vague de l'extrémisme qui avait porté Jair Bolsonaro au pouvoir en 2018, ne sont pas de bon augure pour le chef de l'État, sans parti depuis un an, et à deux ans de la présidentielle.

Agences

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS

# Les représentants algériens affichent leurs ambitions

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad et le MC Alger, ont réussi leur première prestation, comptant pour le match aller du tour préliminaire de l'épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

Quand une équipe dépense d'importantes sommes pour le recrutement de joueurs et s'offre les services de l'entraîneur Franck Dumas, ce n'est certainement pas pour faire de la figuration, toutes compétitions confondues. Le CR Belouizdad a ainsi affiché d'entrée ses ambitions d'aller le plus loin possible dans cette joute continentale très importante, en s'imposant devant la formation libyenne d'Al-Nasr sur le score de 2 à 0. Les Belouizdadis auraient pu marquer d'autres buts, n'était la précipitation des joueurs. Le club, qui retrouve la prestigieuse compétition continentale 19 ans après, est déterminé à réussir son come-back. Franck Dumas, qui refuse de faire de la compétition continentale un objectif principal, avoue qu'il ne lésine sur aucun effort. Dumas reconnaît la difficulté d'évoluer en Afrique. "C'est une compétition assez compliquée",



dira le premier responsable à la barre technique des Rouge et Blanc. "On ne peut pas se fixer une compétition africaine comme objectif", a encore avoué Dumas qui confirme : "Pour moi, c'est une simple ambition pas un objectif."

Le technicien des Belouizdadis met en garde ses hommes, exigeant d'eux plus de concentration. "Il faut garder les pieds sur terre et redoubler d'efforts pour espérer aller de l'avant", a indiqué Franck Dumas, auteur jusque-là de deux titres avec le Chabab, à savoir le championnat et la Supercoupe. En cas de qualification, le CRB affrontera, au 1<sup>er</sup> tour, le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya.

Pour le MC Alger, c'est également un bon début de compétition, en allant imposer le nul aux Béninois de Buffles du Borgou (1-1), à Porto-Novo. Les Vert et Rouge sont passés près d'une victoire. "On voulait vraiment vaincre le signe indien, mais on

revient avec un match nul. Sincèrement, on s'est déplacé à Porto-Novo pour gagner. Mais un but à l'extérieur vaudra son pesant d'or lors du match retour. Désormais, on connaît notre adversaire. On fera de notre mieux pour se qualifier au prochain tour", a indiqué à la presse l'entraîneur mouloudéen Nabil Neghiz.

Les coéquipiers de Abdelmoumen Djabou sont appelés à rester concentrés sur cet adversaire et ne pas penser déjà au prochain tour qui verra le qualifié de ce tour préliminaire affronter le SC Sfax. "La qualification d'abord, le SC Sfax après", a-t-il mis en garde. La manche retour de ce tour préliminaire est prévue le week-end prochain. Le MC Alger accueillera vendredi les Buffles du Borgou au stade du 5-Juillet, alors que le CR Belouizdad effectuera un déplacement au Caire pour rencontrer samedi la formation libyenne d'Al-Nasr.

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

## Lancement d'un concours du meilleur joueur de la journée

Un nouveau concours dédié aux footballeurs de la Ligue 1 a été lancé par une boîte spécialisée dans les transferts de joueurs, à l'occasion de l'entame du Championnat lors du week-end passé. Ce concours consiste à choisir, par le biais d'un vote des supporters des différents clubs, le meilleur des trois éléments nommés

pour le trophée du joueur de la journée, a précisé Star Sports Management, une boîte basée à Oran. Pour la première journée du Championnat, les organisateurs ont jugé que les joueurs Zoubir Motrani et Abdelkader Boutiche du MC Oran, ainsi que Houssam-Eddine El Ouassini du WA Tlemcen, ont tiré leur épingle du jeu

avec leurs clubs respectifs. Les supporters sont appelés à élire le meilleur de cette liste dans un vote qui dure 24 heures et ce, en envoyant le nom de leur candidat à la page Facebook officielle de ladite boîte, a-t-on précisé, signalant que l'heureux élu recevra une récompense offerte par son sponsor, un équipementier sportif.

YOUCEF ATAL :

## "Djamel Benlamri n'a peur de rien"

Dans un entretien accordé à France Football, l'arrière droit de l'OGC Nice, Youcef Atal, s'est exprimé au sujet du rôle de son coéquipier en équipe nationale, Djamel Benlamri, chez les Verts et de l'arrivée de ce dernier en Ligue 1. "Avant, il réalisait de belles saisons, mais on ne l'a jamais appelé. Quand tu vois que tu as ta place mais que tu n'es pas dedans... Il a été fort, il a encore cherché, encore travaillé. Il a dû faire beaucoup de sacrifices pour résister", a confié le défenseur niçois au sujet des belles

années de Djamel Benlamri à la JS Kabylie. Youcef Atal a ajouté : "Quand tu es joueur en Algérie, c'est difficile d'en sortir. Il n'y a pas beaucoup d'agents qui peuvent t'emmener en Europe. Et comme il n'avait pas eu sa chance en équipe nationale qui peut ouvrir des portes..."

Concernant le rôle du nouveau défenseur de l'Olympique Lyonnais chez les champions d'Afrique, l'arrière droit formé à la JS Kabylie dira : "C'est un gars qui est toujours positif. Il est magnifique dans un groupe, toujours là

à ramener le sourire. Il aime travailler, avancer, il n'a peur de rien. Quand il est dans un groupe, ça se voit. C'est lui qui fait les blagues, il nous fait toujours rire. Tous les joueurs l'aiment." Youcef Atal a conclu : "Djamel, il n'a pas peur, c'est un courageux. Toute cette rage, avec cette envie de jouer en Europe, de montrer, de faire des bonnes choses. En arrivant à Lyon, il était trop content. J'espère qu'il va nous faire deux, trois, quatre bonnes saisons ! A lui de prouver, de montrer, de nous faire kiffer."

OUKIDJA :

## "J'ai gagné 3 ans d'expérience d'un coup en EN"

Le gardien de but algérien du FC Metz, Alexandre Oukidja, a affirmé qu'il avait gagné beaucoup d'expérience en sélection, dans un entretien accordé au quotidien français L'Equipe.

"En côtoyant ces joueurs évoluant dans de grands clubs, comme Riyad Mahrez (Manchester City), j'ai gagné trois ans d'expérience d'un coup", a confié le portier des Verts. Alexandre Oukidja a un grand rêve qu'il espère réaliser en équipe nationale, ce serait de "disputer, pourquoi pas comme titulaire, la Coupe du monde 2022. Ce serait une véritable apothéose".

CHAMPIONNAT  
DE FRANCE

## 4<sup>e</sup> passe de Delort cette saison

Depuis son but avec l'EN au Zimbabwe, l'attaquant international algérien Andy Delort ne cesse de briller avec son club Montpellier.

Le capitaine du MHSC était une nouvelle fois décisif et derrière l'unique but de la rencontre qui a permis à son équipe de ramener trois précieux points du terrain du promu Lorient.

Andy Delort a attendu les dernières dix minutes du match pour profiter d'une belle contre-attaque et offrir une passe en retrait à Skuletic qui a trompé la défense et le gardien adverse d'un joli tir.

La passe décisive est la 4<sup>e</sup> pour l'attaquant algérien cette saison qui compte aussi à son compteur 6 buts en Championnat.

CHAMPIONNAT  
DES PAYS-BAS

## Darfalou marque son 3<sup>e</sup> but

Muet depuis 5 journées après avoir perdu sa place de titulaire, l'attaquant international algérien Oussama Darfalou a frappé et a laissé sa marque durant le match de son équipe Vitesse face à Fortuna Sittard.

L'ancien attaquant de l'USM Alger est entré en deuxième période à l'heure de jeu, lorsque le score était de 0-0 entre les deux équipes. L'entrée de Darfalou a été bénéfique pour son club puisqu'il a réussi à ouvrir le score et inscrire son troisième but de la saison d'une belle tête croisée sur corner.

Ce but a poussé l'équipe adverse à sortir de sa zone pour essayer d'égaliser, ce qui a permis aux coéquipiers de Darfalou de trouver des espaces et inscrire un deuxième but. Score final 2-0 pour Vitesse et une belle entrée en jeu de l'attaquant international algérien.

FRANCE - KAZAKHSTAN



21h00



Dernière ligne droite pour les Bleues, qui affrontent le Kazakhstan pour le dernier match de leur campagne de qualifications. À l'aller, les joueuses de Corinne Diacre s'étaient facilement imposées (3-0) à l'extérieur. À la lutte pour la place de leader avec une sélection d'Autriche qu'elles ont rencontrée il y a trois jours, les filles de l'équipe de France ont tout intérêt à décrocher une nouvelle victoire ce soir, face à un adversaire plus faible sur le papier.

LA VRAIE VIE DE VOS AVENTURIERS



21h00



Laurent Maistret, Moundir, Wafa, Dylan, Fred... Ces aventuriers de Koh-Lanta nous ont fait rêver grâce à leur tempérament leurs ressources dans les situations les plus critiques. Mais qui sont-ils vraiment ? Que deviennent-ils et quelle est leur vie au quotidien ? Sont-ils aussi à l'aise dans le métro qu'en équilibre sur un poteau ? Si certains ont choisi un retour à leur vie d'avant, d'autres ont fait le choix d'une reconversion professionnelle. Retour sur leur parcours, leur aventure incroyable et leur nouveau quotidien, tout au long d'un documentaire où ils vont se dévoiler.

PRODIGES, LE SHOW DE NOËL



21h00



A l'occasion de sa 7<sup>e</sup> édition, Prodiges s'installe au Dôme de Marseille pour faire vivre à un public large et familial, un sublime Show de Noël. Pour cette nouvelle édition, la grande famille de Prodiges accueille au sein du jury composé de la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla et du violoncelliste Gautier Capuçon un nouveau membre, la soprano de renom Julie Fuchs. C'est sous leurs regards experts, attentifs et bienveillants que se produiront 15 jeunes virtuoses du classique dans trois catégories : chant, instrument et danse.

UN MENSONGE OUBLIÉ



21h00



Huit jours avant son mariage, Agathe Plichard, une jeune et jolie métisse, est retrouvée noyée dans la Creuse. Rapidement, la police conclut à un accident, mais Félix Bricourt, le futur marié, est persuadé que sa fiancée a été assassinée. Le jeune homme va donc mener l'enquête, contre la volonté de sa famille, une riche dynastie de Guéret. Convaincu par la pugnacité du jeune homme, Carole Levasseur, chef du service d'investigation du commissariat, va se lancer à son tour dans cette enquête, contre l'avis du procureur, un ami d'Antoine, le père de Félix.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MAIN BASSE SUR L'EAU



21h00



Après l'or et le pétrole, voici venu le temps de la ruée vers l'eau. Les populations augmentent, l'agriculture s'étend, sans oublier la pollution et le réchauffement climatique. Partout sur le globe, la demande en eau explose. En 2050, au moins 1 personne sur 4 vivra dans un pays affecté par des pénuries d'eau chroniques. De quoi attiser les convoitises des géants de la finance qui ont décidé de s'attaquer à ce secteur en y investissant des milliards d'euros. Les banques, les fonds de placements et les fonds spéculatifs se jettent sur tout ce qui a trait à l'eau, déjà appelée l'or bleu.

LA FAMILLE SURICATE



21h00



Il était une fois, en Afrique australe, un bébé suricate répondant au nom de Kolo. Ce petit animal carnivore, malin et joueur, devra braver la sécheresse et de dangereux prédateurs afin de relever le plus grand défi de sa vie : retrouver ses parents, ses frères et ses sœurs. Sa touchante histoire raconte aussi la lutte de son espèce pour survivre dans l'immense et somptueuse savane. Grâce à un langage vocal et tactile élaboré et à leur incroyable solidarité, qui rapprochent mystérieusement ces drôles de petits animaux de l'espèce humaine, on découvre la vie d'une véritable famille.

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT



21h00



Après cinq semaines jalonnées d'incroyables performances, la compétition prend un nouveau tournant ce soir avec la première demi-finale. Sur la centaine d'artistes ayant défilé sur scène, trente ont été sélectionnés à l'issue des délibérations du jury et vont tenter de décrocher l'une des huit places de finaliste. Une étape cruciale, qui permet de rejoindre les 5 numéros golden-buzzers durant les auditions. 15 talents ouvrent donc le bal ce soir et 4 artistes seront qualifiés à l'issue de cette soirée au cours de laquelle Éric Antoine, Hélène Ségara, Marianne James et Sugar Sammy seront rejoints par un invité de marque en la personne d'Ahmed Sylla et son golden buzzer.

MANIFEST OMBRES ET LUMIÈRE



21h00



Jared sauve Michaela, avant qu'elle ne soit exécutée par Dibacco, l'homme de main de Simon White. Il lui révèle qu'en fait il est infiltré au sein des Tagueurs. A eux deux, ils parviennent à sauver Ezekiel avant qu'il ne soit abattu par Billy et ses amis, et font également tomber Simon White et sa femme.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fadjr	06h09
Dohr	12h37
Asr	15h13
Maghreb	17h35
Icha	18h58

OUVERTURE DE LA 180<sup>e</sup> REUNION DE LA CONFERENCE  
SOUS LA PRÉSIDENTIE DE L'ALGÉRIE

## L'OPEP EXAMINE SON ACCORD DE LIMITATION DE PRODUCTION

Les travaux de la 180<sup>e</sup> réunion de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont débuté hier par visioconférence, sous la présidence du ministre de l'Énergie et président en exercice de la conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar.

Cette réunion, qui se tient dans un contexte difficile caractérisé par les effets de la Covid-19 sur l'économie mondiale, devrait se pencher sur la possibilité de prolonger, au-delà de 2020, le seuil actuel de baisse de production appliqué depuis le mois d'août dernier, à savoir 7,7 mb/j pour trois mois supplémentaires, c'est-à-dire jusqu'à la fin mars prochain. Cette option a été examinée dimanche lors d'une réunion technique qui a regroupée les membres de l'Opep, a indiqué lundi à Alger M. Attar, peu avant le début des travaux de la réunion de l'Opep. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) reconduiront-ils leur accord de limitation de production? C'est au cœur du premier jour du sommet ministériel des pays membres du 30 novembre pour tenter de s'entendre sur leurs quotas de coupe de production d'or noir, dans un marché toujours déprimé par la pandémie de coronavirus. Les treize membres du cartel seront rejoints aujourd'hui par leurs dix alliés de l'Opep+, au premier rang desquels la Russie. L'objectif commun



de l'alliance des pays producteurs est de maintenir à flot un marché du brut dévasté par la pandémie de Covid-19 et qui se remet doucement des abîmes dans lesquels avaient plongé les prix à la fin du mois d'avril. Pour ce faire, le groupe s'astreint à des coupes drastiques dans sa production afin de l'adapter à un niveau de demande qui a fondu, un effort pénible pour ses recettes même si ces réductions ont contribué à faire repartir les prix à la hausse.

### Possible report de trois à six mois

Selon l'accord en vigueur décidé en avril, le retrait

actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour doit être ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021, mais la plupart des observateurs tablent sur un report de trois, voire six mois, la deuxième vague de Covid-19 n'ayant pas à l'époque été anticipée. Les ministres influents du cartel ont d'ailleurs envoyé ces dernières semaines des signaux en ce sens. Mais la récente remontée des prix, portée par les annonces de laboratoires pharmaceutiques comme AstraZeneca, Pfizer/BioNTech ou Moderna à propos d'un prochain vaccin contre le Covid-19, ramène une dose d'incertitude qui n'est pas sans rappeler les précédents sommets.

AFFAIRE DU GROUPE  
CONDOR

### 5 ans de prison ferme contre Ouyahia et Sellal

Le tribunal de Sidi-M'hamed a prononcé, hier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de dinars, dont 1 million pour le Trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal poursuivis pour l'octroi d'indus privilégiés aux frères Benhamadi, propriétaires du groupe Condor.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GP Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi-Abdallah, laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El-Harrach, des suites de la Covid-19.

Le groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales du groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du groupe Condor.

Concernant le chef d'accusation de financement de la campagne électorale de l'ancien Président, Abdelaziz Bouteflika pour la présidentielle d'avril 2019 annulée, pour lequel sont poursuivis Abdelmalek Sellal et Abdelghani Zaâlane en tant que directeurs de campagne, le tribunal a décidé l'extinction de l'action publique.

DEPUIS LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

## 11 MORTS PAR ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

11 personnes sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone depuis le 1<sup>er</sup> novembre à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. "Le nombre des victimes de ce gaz toxique depuis le 1er novembre 2020 est de 11 personnes décédées et 254 autres sauvées et secourues par les éléments de la Protection civile à travers plusieurs wilayas du pays avec 102 interventions liées à ce type d'accidents", précise la même source. La dernière victime est une personne âgée de 68 ans décédée asphyxiée par le monoxyde de carbone émanant

d'un appareil de cuisson à la cité Tamachit commune de Batna. A souligner l'intervention des secours de la Protection civile pour prodiguer des soins de premières urgences à 19 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain au niveau des wilayas de Bordj-Bou-Arredj avec 6 personnes, Naâma, 5 personnes et El-Bayadh 3 personnes. Par ailleurs, 2 personnes sont mortes et 68 autres ont été blessées suite à plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers des wilayas du pays, indique la

Protection civile. Concernant la lutte contre le coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 85 opérations de sensibilisation à travers 11 wilayas (55 communes), 95 opérations de désinfections générales à travers 14 wilayas (43 communes), ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La direction générale de la Protection civile a ainsi mobilisé pour les deux opérations 353 agents de la Protection civile, 59 ambulances et 46 engins.

TIN-ZAOUATINE

### Un terroriste armé se rend aux autorités militaires

Un terroriste, en possession notamment d'un lance-roquettes et d'un fusil-mitrailleur, s'est rendu, dimanche, aux autorités militaires à Tin Zaouatine en 6<sup>e</sup> Région militaire, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, un terroriste s'est rendu, dimanche 29 novembre 2020, aux autorités militaires à Tin-Zaouatine en 6<sup>e</sup> Région militaire", a précisé la même source. Il s'agit du dénommé "Ben Khia Aïssa, qui avait rallié les groupes terroristes en 2018 au niveau des frontières maliennes", relève le communiqué, ajoutant que "l'édit criminel avait en sa possession un lance-roquettes RPG-2 et trois roquettes, un fusil mitrailleur de type G3 et un chargeur de munitions garni". "Cette opération réitère, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire et son engagement sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme et asseoir la sécurité et la sérénité à travers l'ensemble du territoire national", conclut le ministère de la Défense nationale.

TRAFIC DE DROGUE

### Deux réseaux démantelés à Mostaganem

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont démantelé deux réseaux criminels composés de 10 personnes, spécialisés dans le trafic de drogue dure (cocaïne) et de psychotropes, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Le chef de la Brigade de recherche et d'investigations (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire, le lieutenant Mohamed Kheither, a indiqué, à l'APS, que les deux opérations se sont soldées par la saisie de près de 10 grammes de cocaïne et plus de 2.200 comprimés psychotropes, ainsi que trois véhicules, des sommes en dinars et en devises étrangères, des téléphones mobiles et une arme blanche. Selon le responsable, le premier réseau est composé de 3 personnes arrêtées par la BRI, qui a saisi une quantité de drogue dure, à savoir 9,5 grammes de cocaïne d'une valeur de 170.000 DA. Le second réseau composé de 7 personnes a été démantelé suite à l'exploitation d'informations et la perquisition des domiciles des suspects, qui s'est soldée par la découverte d'une quantité de 2.208 comprimés psychotropes, ainsi que des sommes de 170.000 DA, de 205 euros et de 55 dinars tunisiens considérés comme des revenus du trafic de drogue, a-t-il ajouté. Lors de l'opération, 3 personnes ont été arrêtées et un véhicule a été saisi, ainsi qu'une arme blanche de grand format, a poursuivi le responsable, relevant que 4 mis en cause sont en fuite et 6 ont été présentés hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem.